



**PRÉFET
DE L'EU**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

**Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
site soumis à enregistrement
n° UBDEO/ERC/22/2 en date du 12 janvier 2022
Société R2M sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul**

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1^{er} du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2007 autorisant la société RECYCL'AUTO 27 à exploiter un établissement de stockage et de récupération de véhicules hors d'usage (VHU) sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul (27670),

CERTIFIE

Avoir reçu le 9 novembre 2021, la déclaration de changement d'exploitant du 22 octobre 2021, par la société R2M dont le siège social est situé au 8 rue du Val à Authueil-Authouillet (27490) pour une installation exploitée sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul (27670) au 30 rue de l'Église.

ARTICLE 1 - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE OU D'EXPLOITANT

Ancienne dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	RECYCL'AUTO 27
SIÈGE SOCIAL	529 080 418 00021
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	30 rue de l'Église – Saint-Ouen-du-Tilleul (27670)
SIRET ÉTABLISSEMENT	529 080 418 00013
DIRECTRICE	LEBUNETELLE Ingrid

Nouvelle dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	R2M
SIÈGE SOCIAL	8 rue du Val – 27490 Autheuil-Authouillet
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	30 rue de l'Église – Saint-Ouen-du-Tilleul (27670)
SIRET ÉTABLISSEMENT	502 642 234 00046
DIRECTEUR	FRABOULET Steven

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
12/09/2007	Arrêté préfectoral n° D3/B4/07/185 du 12 septembre 2007 au titre des installations classées autorisant la Société MERCIER NEGOCE AUTO à exploiter une installation de démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU)
12/09/2007	Arrêté préfectoral n° D3/B4/07/186 du 12 septembre 2007 portant agrément n° PR 27 00012 D des installations de dépollution et démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU) de la Société MERCIER NEGOCE AUTO implantée sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul
21/11/2011	Récépissé de changement d'exploitant n° D11/E3/4560 du 21 novembre 2011 au profit de la Société RECYCL'AUTO 27
12/04/2012	Arrêté préfectoral du 12 avril 2012 portant agrément n° PR 27 00024 D du centre VHU sus-visé pour une durée de 6 ans à compter de la date de notification de l'arrêté
02/05/2012	Arrêté ministériel du 2 mai 2012 relatif aux agréments des exploitants des centres VHU et aux agréments des exploitants des installations de broyage de Véhicules Hors d'Usage
07/06/2012	Arrêté préfectoral n° D1/B1/12/304 du 07 juin 2012 autorisant la Société RECYCL'AUTO 27 à exploiter un établissement de stockage et récupération de Véhicules Hors d'Usage (VHU) sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul
03/04/2018	Arrêté préfectoral du 3 avril 2018 portant renouvellement d'agrément n° PR 27 00024 D du centre de Véhicules Hors d'Usage (VHU) de la Société RECYCL'AUTO 27 implantée sur la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture


Isabelle DORLIAT-POUZET